



REGLES MOUVEMENT : du « réchauffé » pas très digeste!

Lors de la dernière CAPD*, le 30 janvier, nous avons étudié les règles du prochain mouvement.

Pour être bref, rien n'a changé par rapport à l'an dernier.

Des postes à profils, des postes bloqués, des extensions de vœux (on peut se retrouver sur un poste à titre définitif sans l'avoir demandé!), refus de refaire une saisie pour 2nd temps du mouvement... Ce que le **SNUipp-FSU 62** a dénoncé à de maintes reprises.

Des difficultés sont annoncées pour les personnels qui participeront au mouvement y compris pour les personnels demandant des temps partiels.

C'est donc, sans hésiter, que le **SNUipp-FSU 62** a voté « contre » ces règles du mouvement, comme l'an dernier. FO a voté contre également et le SE s'est abstenu alors qu'il avait voté contre l'an dernier.

L'administration, composée de l'IA et des IEN a voté « pour ».

Le projet est donc validé, malgré les efforts du **SNUipp-FSU 62** de faire changer les choses.

Pour vous aider et vous informer, le **SNUipp-FSU 62** organise des stages mouvement :

- le 21 février à Outreau
- le 14 mars à Béthune (courrier à l'IA avant le 13 février)
- le 21 mars à Arras, spécialement pour les débuts de carrière (M2 à T4) (courrier à l'IA avant les vacances de février)
- le 14 avril à Lens (courrier à l'IA avant le 13 mars)

Pour davantage de renseignements, consultez notre site à <http://62.snuipp.fr/spip.php?article573>

Attention, dates à retenir pour le mouvement :

Du 31 janvier au 21 février 2014	Commissions d'entretien pour les postes à profil
26 mars 2014 délai de rigueur	Date limite de retour des demandes de majoration de barème dans les cellules mouvement
Fin mars 2014	Transmission au bureau du mouvement des résultats des entretiens pour les postes à profil
Du 11 avril au 21 avril 2014	Ouverture du serveur
6 mai 2014	Diffusion des accusés de réception
9 mai 2014 ATTENTION	Retour des accusés de réception corrigés et signés. Uniquement en cas d'anomalie
13 mai 2014	Groupe de travail préparatoire pour les bonifications au titre du handicap et du rapprochement de conjoint
30 mai 2014	CAPD* : Résultats des affectations issues du mouvement informatisé.
Le 1er juillet 2014	Groupe de travail phase d'ajustement (2 nd temps du mouvement)
Aout 2014	Derniers ajustements des affectations (3 ^{ème} temps)

CAPD* : Commission administrative paritaire départementale/ Instance qui étudie tout ce qui concerne la carrière des enseignants (mouvement, promotions, temps partiels, congés, postes adaptés...)/Lors des élections professionnelles, vous votez pour élire les représentants d'un syndicat comme le SNUipp.

SNUipp-FSU 62 : Maison des sociétés 16 rue A. Briand 62000 Arras

tel. : 03/21/51/72/26 - mail : snu62@snuipp.fr - site : 62.snuipp.fr

CARTE SCOLAIRE ET MOUVEMENT : NON AU REPORT !

La carte scolaire, initialement prévue en février, a été repoussée début avril (CTSD* le 10 avril), après les élections municipales. Il en est de même pour l'ouverture du serveur pour la première phase du mouvement informatisé, qui a été reportée du 11 au 21 avril. (attention fin de saisie pendant les vacances et le dernier jour est un jour férié !)

Nous sommes les seuls à être intervenus pour dénoncer ce report ! L'école était et doit rester une institution dont le calendrier doit être décroché des échéances politiques et électorales.

Réduite à 10 jours et à cheval sur les vacances scolaires de printemps, la phase d'ouverture du serveur, n'est pas acceptable non plus! Nous avons rappelé d'ailleurs que ce report était préjudiciable pour les personnels enseignants et va compliquer une rentrée qui s'annonce très difficile : seulement 24 postes supplémentaires pour le département (74 pour l'académie !! contre 130 l'an dernier) ! Par rapport à toutes les suppressions subies dans le département, c'est une véritable provocation et un mépris des conditions de travail et d'enseignement de tous les personnels.

Cela ne réussira même pas à compenser la hausse démographique.

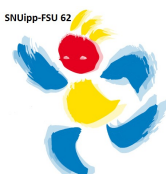
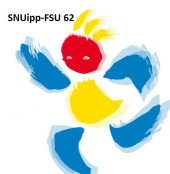
Ce qui veut déjà dire que ce n'est pas à cette rentrée qu'on verra une quelconque baisse des effectifs, pourtant réclamée par les personnels pour de meilleures conditions d'apprentissage des élèves.

On ne verra pas non plus beaucoup de RASED rétabli, ni beaucoup plus de « plus de maîtres que de classes », ni de scolarisation de moins de 3 ans fulgurante.

Malgré ce qu'ont pu prétendre, certains syndicats (qui n'ont pas voulu participé à notre courrier de demande d'audience au recteur), et un certain communiqué de presse « anti-dialogue social » (il est bien plus facile de faire un communiqué de presse que de répondre à une audience de syndicats comme le **SNUipp-FSU**), on continue à fermer des divisions de SEGPA, on annonce qu'on laisse les moyens (en oubliant de préciser qu'ils vont être bien provisoires) tout en faisant croire qu'on reste bienveillant à l'égard des élèves en grande difficulté scolaire !

Vous pouvez retrouver notre courrier « SEGPA » au Recteur sur notre site : 62.snuipp.fr

*CTSD : Comité Technique Spécial Départemental / Instance qui étudie tout ce qui concerne les moyens des écoles. Lors des élections professionnelles, vous élisez vos représentants en votant pour une fédération syndicale : la FSU pour le SNUipp-FSU.



CALENDRIER SCOLAIRE: le ministère dédaigne ses personnels et l'intérêt des élèves!

L'arrêté fixant le calendrier scolaire des années 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017 est paru la semaine dernière au journal officiel.

Le **SNUipp FSU** s'est prononcé **contre les projets de calendrier** au CSE du 16 janvier 2014. En effet, la reprise des enseignants le 29 août 2014 marque une attaque au statut et l'annualisation du temps de travail. Ce calendrier est d'autant moins acceptable que le ministre a cédé aux demandes des professionnels du tourisme en aggravant les déséquilibres autour des vacances d'hiver et de printemps, notamment sur le calendrier 2016/2017. A l'heure où le ministère impose sa réforme des rythmes, soi-disant pour l'intérêt de l'élève, il cède d'un autre côté au lobbying du tourisme en mettant en place pour 2016 un retour des vacances de Toussaint un vendredi, pour faire reprendre les élèves après les vacances de Noël un mardi... et le rythme de l'élève dans tout ça ? Entre économie et éducation, le ministre Peillon a choisi...